

## *Heritage*

ÉRIC FOUCAULT,  
DIRECTEUR ARTISTIQUE, ETERNAL NETWORK

Il s'agit ici de s'interroger sur le dialogue entre les legs du passé et l'art d'aujourd'hui. À partir de quel moment ces legs deviennent-ils patrimoine ? Que doit-on maintenir du passé, pourquoi et comment ? L'emploi du terme anglais *heritage* induit que nous sommes dépositaires du patrimoine. Au XXI<sup>e</sup> siècle, un certain nombre d'artistes ont choisi de ne plus produire d'œuvres, considérant qu'il en existe suffisamment. Ils investissent des objets existants, bien souvent délaissés ou oubliés, pour en interroger la légitimité d'être et la valeur, qui devient plus affective que monétaire ou historique.



Fig. 1 : Claude Lévêque, *La Maison où j'ai grandi à Plougonver*, 2007,  
Plougonver, Côtes-d'Armor © Marc Damage

Il y a plusieurs manières d'aborder la question du patrimoine. D'une part, l'État tente de renouveler notre rapport au passé. Depuis une trentaine d'années, les créateurs sont invités à réveiller, révéler, souligner, réactiver des sites patrimoniaux, à travers la Commande publique. Il peut s'agir d'un patrimoine historique dont le statut de Trésor national est confirmé, comme c'est par exemple le cas pour l'église Saint-Hilaire de Melle où Mathieu Lehanneur réalisa un autel en 2011. Mais il peut également s'agir d'un patrimoine moderne, et l'on pense ici en particulier aux legs industriels désaffectés tels que Jean Luc Vilmouth les met en scène à Châtellerault.

L'attention est portée, d'autre part, sur le « petit patrimoine », à savoir les legs de petites collectivités qui n'ont pas de passé majestueux ni d'intérêt esthétique, mais qui possèdent une valeur reposant sur le témoignage ethnographique, historique ou anthropologique. Dans ce contexte, Claude Lévêque réaménagea une ancienne maison à Plougonver (**fig. 1**). Dans cette perspective, il nous semble aussi pertinent de parler du patrimoine affectif, qui met en lumière une pratique éteinte, un savoir-faire, une petite histoire récente qui concerne des personnes encore vivantes, comme dans *Cha-cha-cha* d'Elisabeth Ballet.

Certains artistes contemporains choisissent donc des modalités différentes dans leur rapport à la question de la patrimonialisation des legs. Dans la lignée du geste duchampien du refus de fabriquer de nouveaux objets, on observe toute une génération d'artistes qui ne souhaite plus accumuler des objets. Il est urgent de réduire « ces produits qui sont déchets avant même d'avoir été consommés » nous dit Simon Boudvin. Un autre moyen de traiter les vestiges du passé est de les documenter. Par la photographie, comme le font Bernd et Hilla Becher, ou par la présentation de documents (historiques, administratifs...), des artistes rendent compte de la présence des legs de la modernité et interrogent leur légitimité d'existence.

La question se pose vis-à-vis du patrimoine récent qui n'était pas envisagé comme tel. De nombreux artistes renouvellent le rapport entre le présent et le passé. Guillaume Constantin utilise les procédés de collecte, Cyprien Gaillard emploie les processus de mise à jour, Simon Boudvin a opté pour les techniques de déplacement, de transformation ou encore de réaffectation, comme nous le voyons avec son œuvre *Coffre 01* qui transforme un coffre-fort en poêle à bois (**fig 2**).



Fig. 2 : Simon Boudvin, *Coffre 01*, Beaucozéz, Maine-et-Loire, exposition « Legs », Eternal Gallery, Tours, 2012 © Simon Boudvin

Que faire de tous ces objets, outils et bâtiments dont les créateurs n'avaient pas envisagé la dimension esthétique à même de produire du patrimoine ? Faut-il les maintenir ? Les restaurer ? Les réparer ? Les laisser mourir ? Les classer ? Doit-on tous les garder ? Pour aborder ces questions, certains artistes incluent la dimension anthropique dans leur démarche, en maintenant en vie ces vestiges et en leur donnant une nouvelle vie comme le fait Tania Mouraud (**fig. 3**), ou en prenant la position du refus de restauration à la manière de Cyprien Gaillard, car l'objet restauré n'aurait plus la même signification.

Quoi qu'il en soit, ce qui permet d'inscrire les legs, quels qu'ils soient, dans une dimension patrimoniale, c'est leur entrée au musée ou bien l'appropriation qu'en font les artistes.



Fig. 3 : Tania Mouraud, *L'Ossuaire de Runan*, 2011-2015, Runan, Côtes d'Armor © Sophie Ridel